

Maître d'ouvrage :

ASOI

ZONE AEROPORTUAIRE, 21 RUE HELENE BOUCHER,

97438 SAINTE-MARIE



- **Situation du projet :**

Le périmètre concerné par le projet d'installation de panneaux photovoltaïques implanté au sol situé à HAJANGUA dans la commune de DEMBENI, Lieuxdit_HAJANGUA AY14.

Les références cadastrales du périmètre foncier sont :

- **Section AY, parcelle n°0014**

La superficie totale de l'emprise des modules photovoltaïque est de **8631 m²**.

- **Descriptif des panneaux envisagés :**

1. **Nombre de panneaux :**

- 4320 modules

2. **Dimensions des panneaux :**

- 1.762 x 1.134

3. **Couleur des panneaux :**

- Bleu marine

4. **Type de panneaux :**

- Monocristallin en BIFACIAL ET BI-VERRE

5. **Puissance des panneaux :**

- 470 Wc

6. **Descriptif du Local Technique :**

- Un local de 4m x 5m de dimension
- 01 tableau électrique

7. Descriptif générale du projet

Notre projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque prévoit l'installation de **2MWc** de panneaux solaires **implanté au sol situé à HAJANGUA** dans la **commune de DOMBENI**, Lieuxdit **HAJANGUA AY14**.

Ces panneaux, seront disposés de manière à optimiser l'exposition au soleil et la production d'énergie, plus précisément **orientés EST -OUEST**. Ils seront de couleur bleu marine, assurant ainsi une intégration esthétique avec l'environnement existant. Nous avons choisi des panneaux solaires monocristallins pour leur efficacité énergétique supérieure. Cette sélection nous permettra de maximiser la production d'électricité solaire tout en répondant à nos besoins énergétiques.

L'implantation de la centrale solaire repose sur une **technologie d'ancrage par micropieux**, un choix technique qui conjugue performance structurelle et préservation de l'écosystème. Contrairement aux fondations superficielles en béton, ce procédé consiste à enfoncer des profilés en acier galvanisé à des profondeurs calculées pour garantir une résistance optimale aux charges climatiques et à l'arrachement.

Ce système garantit une **réversibilité totale** du site en fin d'exploitation, les pieux pouvant être intégralement retirés pour restituer le terrain à son état naturel sans laisser de résidus polluants.

Pour pouvoir l'injecter ensuite aux réseaux du distributeur EDM, **un local technique** sera à construire et à planter dans la parcelle une emprise superficielle de dimension environ 20m².

En fournissant ces détails, nous assurons la transparence et la conformité de notre projet avec les normes et réglementations en vigueur.